



Simplifiez-vous la vie avec nos nouveaux services cliniques pour les patients orphelins.

Rencontrez votre pharmacien de famille afin d'obtenir
une prescription* pour :

Pour connaître tous nos services cliniques, consultez l'équipe du laboratoire.

Les pharmaciens-propriétaires affiliés à Uniprix
sont les seuls responsables de l'exercice de la pharmacie.

* Certaines conditions s'appliquent.